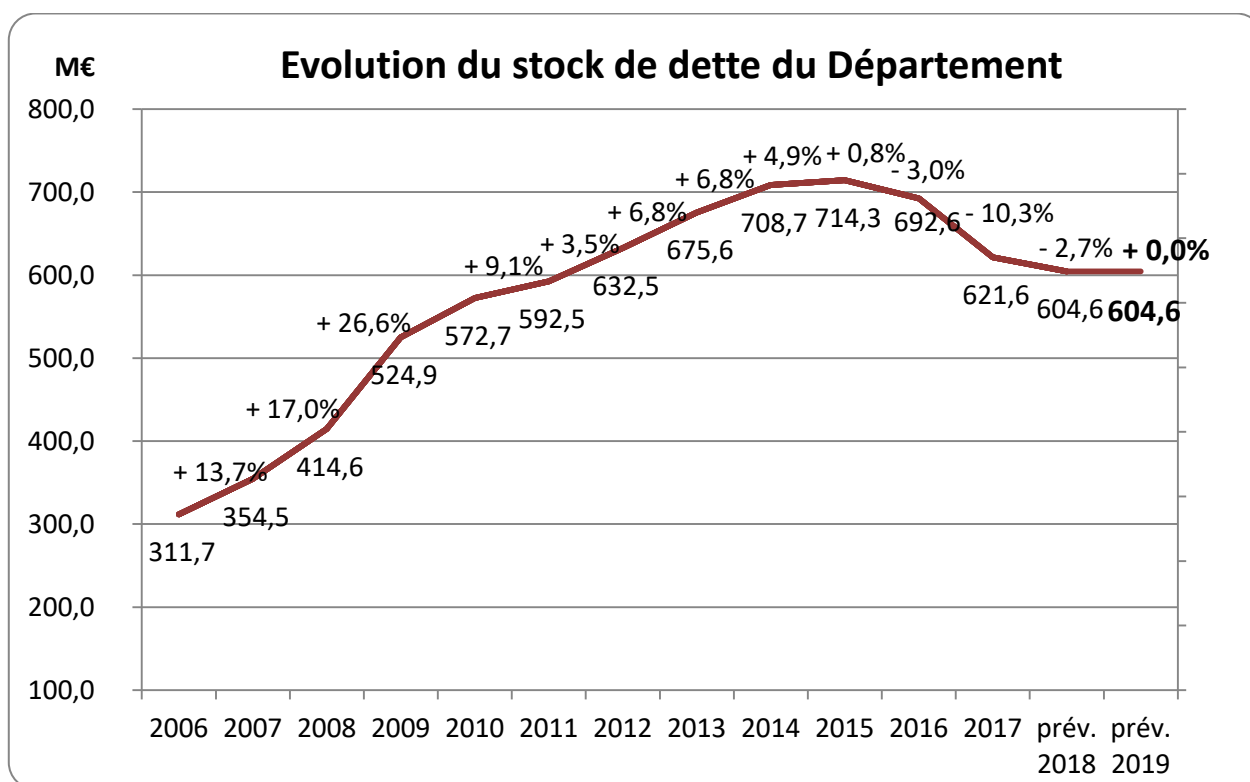


Le Budget Primitif (BP) 2019 proposé à l'Assemblée respecte les grandes lignes fixées par l'Exécutif, à savoir : pas d'augmentation des impôts, pas de hausse du stock de dette et préserver une épargne brute suffisamment importante pour maintenir la section d'investissement à un montant de 120 M€.

1. Des choix clairs et responsables

- Réduction du taux de la taxe sur le foncier bâti : le taux de la taxe sur le foncier bâti est diminué à 13,17% pour le budget 2019.

- Stabilisation du stock de dette : pas d'augmentation du stock de dette en 2019, mais une stabilisation à son niveau de fin d'exercice 2018.



Une situation financière stable

Ci-dessous le tableau de synthèse des grands équilibres du budget primitif 2019 :

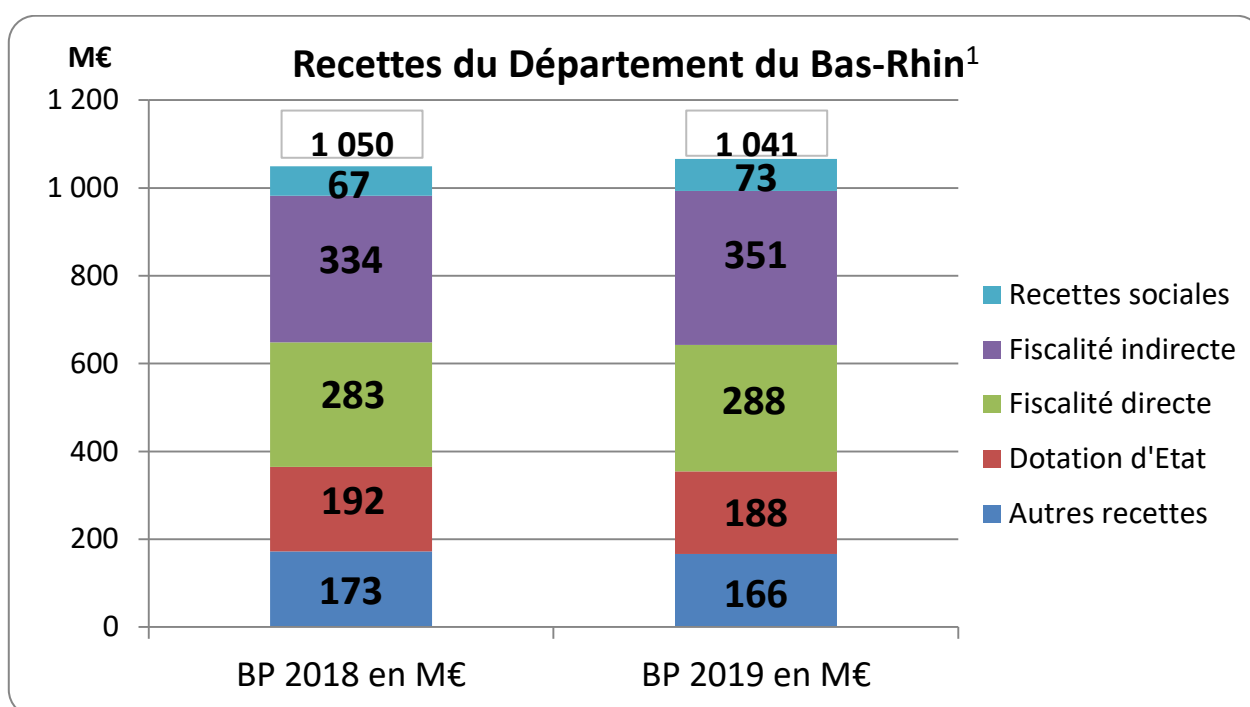
Grandes masses du BP 2018 (en M€)		Pour mémoire BP 2018	BP 2019
Section de fonctionnement	Recettes de fonctionnement (A)	914,4	939,1
	Dépenses de fonctionnement (B)	816,6	846,5
	Epargne brute (C = A - B)	97,8	92,5
Section d'investissement	Epargne brute (C)	97,8	92,5
	Remboursement du capital de la dette (D)	68,0	64,0
	Epargne nette (E = C - D)	29,8	28,5
	Recettes propres d'investissement (F)	39,3	27,9
	Appel à l'emprunt (G)	51,0	64,0
	Dépenses opérationnelles d'investissement (H)	120,1	120,4

2. Les chiffres importants

- Recettes

Les recettes de fonctionnement s'établissent au BP 2019 à 939,1 M€, contre 914,4 M€ au BP 2018, soit une augmentation de 24,7 M€. Cette évolution s'explique en très grande partie par la bonne dynamique des DMTO et également par un alignement des recettes de compensation de la CNSA pour l'APA sur le niveau observé en 2018.

Plus de 27 M€ de recettes d'investissement sont également prévues et l'appel prévisionnel à l'emprunt inscrit est de 64 M€.



- Dépenses

- Les dépenses de fonctionnement s'établissent à 846,5 M€, contre 816,6 M€ au BP 2018, soit une augmentation de près de 30 M€ correspondant à une hausse de 3,2%. Cette augmentation des dépenses de fonctionnement s'explique essentiellement par la reprise à la hausse des dépenses sociales, dans la continuité de ce qui a été observé en 2018, ainsi que des dépenses de péréquation financière dont le Département doit s'acquitter.

- Le Département investit 120,4 M€ pour :
 - o Ses propres projets : 66,9 M€ ;
 - o Soutenir les projets des partenaires : 53,5 M€.